



Coup et blessures sur des mineur

Par **blorck**, le **16/07/2016** à **02:37**

Bonjours , j'aimerais savoir quelle pêne peut avoir une personne majeur qui a frappé 4 mineur qui ont tous 15 ans sauf un qui a 14

Par **jos38**, le **16/07/2016** à **13:32**

bonjour. qui est cette personne majeure? un de vos parents ? et que voulez-vous dire par frapper? vous pouvez demander aide et conseils auprès de l'assistante sociale (voir à votre mairie)

Par **Visiteur**, le **16/07/2016** à **14:48**

Bonjour,
En cas de plainte, vous risquez effectivement des ennuis.
"Les coups et blessures volontaires visent essentiellement les actes qui portent atteinte à l'intégrité physique d'un être humain. Cependant, certaines violences psychologiques sont également prises en compte.
Ils sont dits volontaires lorsque leur auteur a eu la volonté de commettre un acte violent. Il est alors responsable de toutes les conséquences de cet acte, y compris de celles qu'il n'a pas souhaité. C'est le cas par exemple d'une personne qui, en ne cherchant qu'à faire peur à quelqu'un ou à l'intimider, la blesse.
Attention : le fait qu'un acte violent ne soit pas prémédité ne suffit pas à le qualifier d'involontaire.
En outre, les peines ci-dessous peuvent être aggravées lorsque la victime est mineure.
Peines encourues
Sauf légitime défense, la peine dépend souvent de l'intention, c'est-à-dire, du résultat recherché : ainsi, la tentative est souvent, en droit, sanctionnée de la même façon que l'acte

abouti.rnrnCependant, la peine encourue peut aussi dépendre surtout des effets de l'acte incriminé :rnrnrnDommages subis par la victimern rnPeine encouruern rnAucune lésion ou blessurern 750 € d'amendern rnIncapacité totale de travail d'une durée inférieure ou égale à 8 joursrn 1 500 € d'amende (3 000 € en cas de récidive)rn rnIncapacité totale de travail de plus de 8 joursrn 3 ans d'emprisonnement et 45 000 ? d'amendern rnMutilation ou infirmité permanentern 10 ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amendern rnMort (homicide involontaire)rn 15 ans d'emprisonnement et diverses peines complémentairesrn rnMort (meurtre)rn 30 ans d'emprisonnement et diverses peines complémentaires

Par **j0s38**, le **16/07/2016** à **14:57**

bonjour pragma, je pensais que Blork était la victime de ces coups mais peut-être que c'est l'inverse effectivement